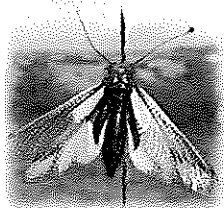
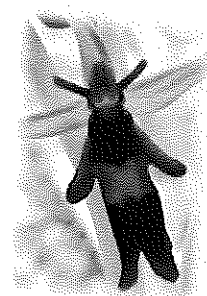
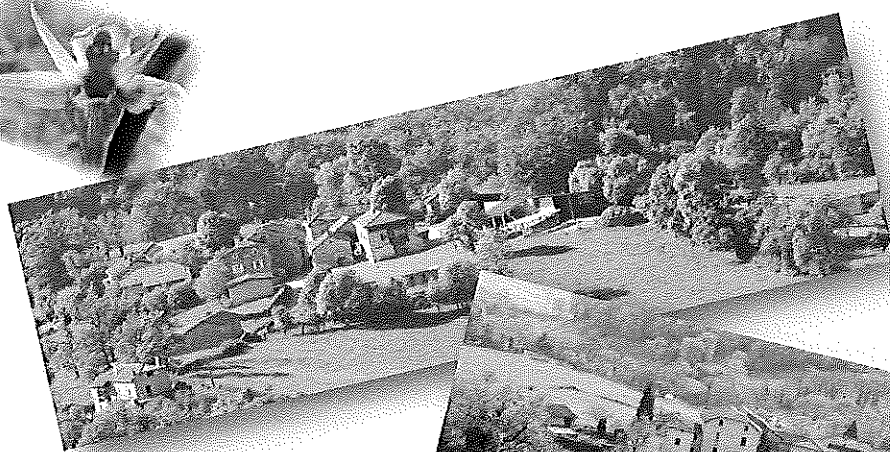


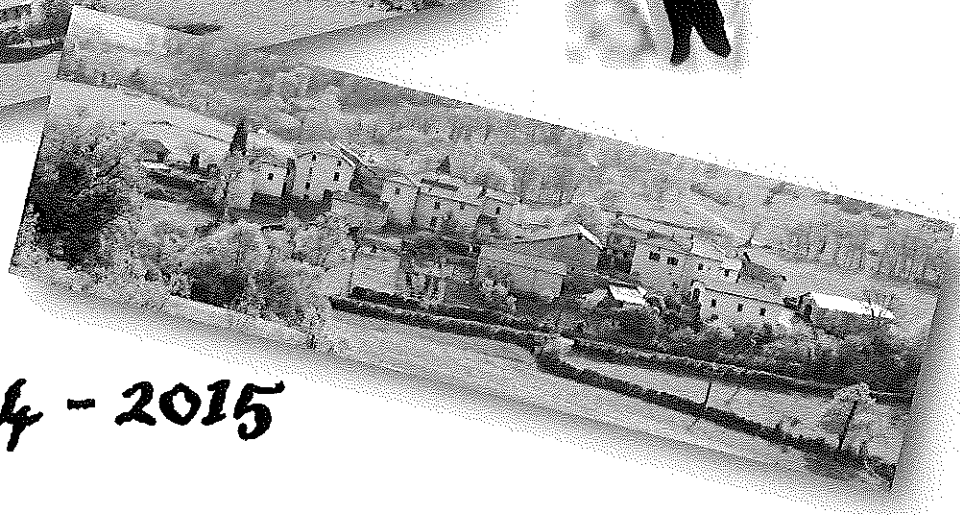
Bulletin municipal

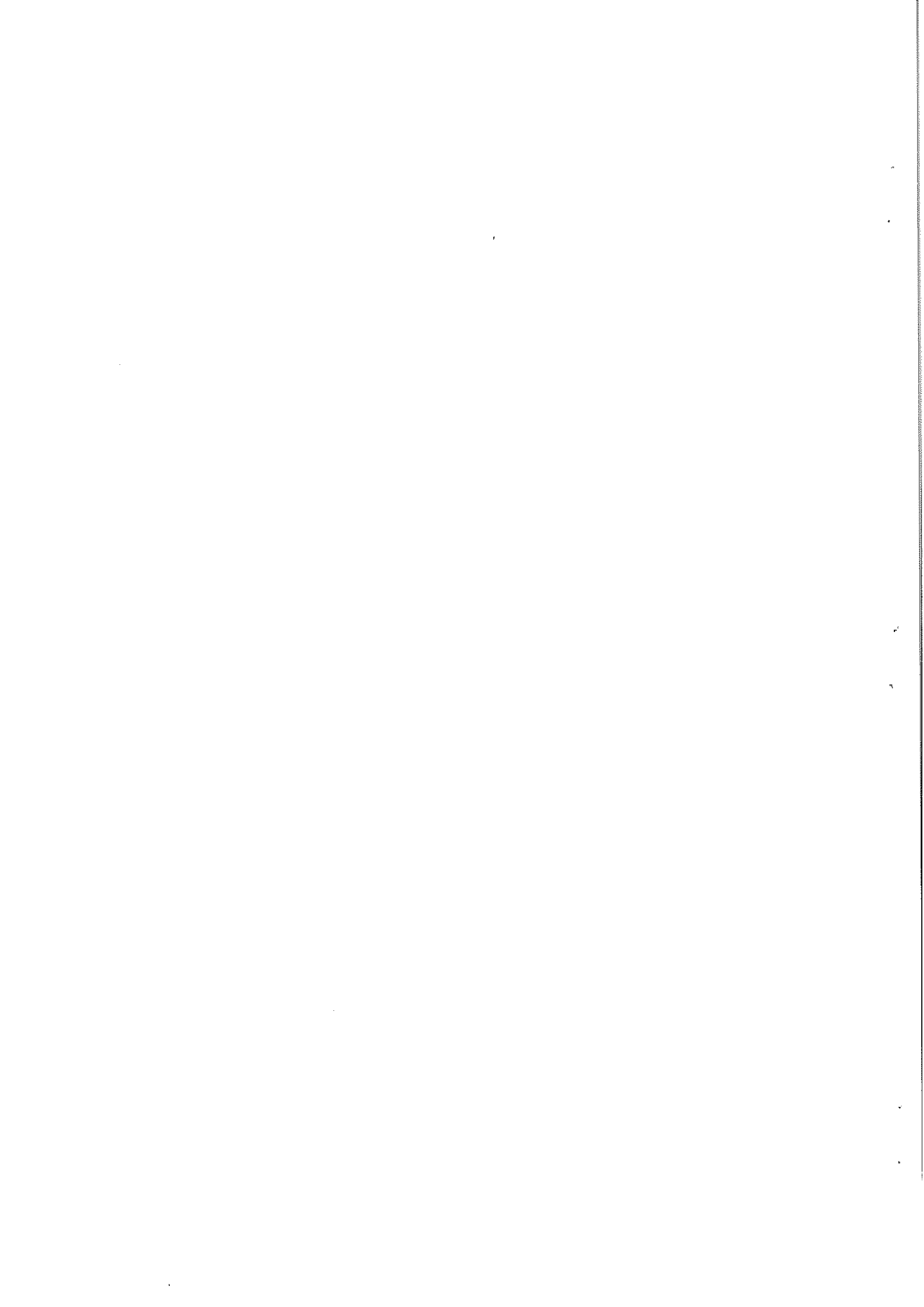


Saint Lantin de Mauvois



2014 - 2015





LE MOT DU MAIRE

C'est toujours avec le même plaisir que nous venons vous remettre ce bulletin d'information municipal qui retrace la vie de votre commune et nos principales réalisations depuis les élections de mars 2014 à ce jour. Ce document intitulé 2014-2015 vous permettra ainsi de prendre connaissance du compte administratif 2014, c'est-à-dire du résultat définitif en dépenses et en recettes de 2014 et du budget prévisionnel 2015 qui n'est comme son nom l'indique qu'une estimation de ce que seront les dépenses et les recettes sur l'année 2015.

Dans un contexte national difficile et notamment des baisses programmées des dotations d'état (les médias s'en font l'écho très souvent) une commune tout comme n'importe quel foyer doit impérativement maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Nous y sommes parvenus en 2014 grâce à une gestion rigoureuse de l'équipe municipale certes mais aussi grâce à l'implication et la vigilance de nos personnels communaux que je tiens à remercier et que je soutiens tout particulièrement dans l'exercice de leur fonction.

En mars 2014, vous nous accordiez votre confiance. Aujourd'hui, maire, adjoints, conseillers municipaux sont au travail pour la mériter. Une charge de travail parfois conséquente mais lorsqu'il s'agit de votre cadre de vie, le jeu en vaut la chandelle.

En 2015 par exemple, nous consacrons près de 90000€ à la voirie communale et 30 000 € à l'enfouissement des réseaux basse tension et de téléphone (La Garenne, Latrémolière, Piganolet); quant au projet phare de cette mandature, le conseil municipal vient de délibérer sur la restructuration de l'ancien bar « Le Samaritain ». Ce bâtiment, propriété de la commune depuis février 2015 devrait abriter une partie commerciale (auberge, bar, épicerie) au rez de chaussée, 2 chambres d'hôtes et un logement à l'étage. Les premières esquisses viennent d'être réalisées par le CAUE (conseil en architecture) et plusieurs scénarios financiers par LOGISENS (Office Public de L'Habitat du Cantal). Le souhait du conseil municipal étant de mettre à disposition des habitants et des nombreux visiteurs un lieu de proximité regroupant un maximum de services (Restauration, Bar, Tabac, Presse, Alimentation générale, dépôt de gaz, services postaux, téléphonie accès internet, produits touristiques etc...). Dans le meilleur des cas, l'APS (Avant Projet Sommaire) devrait être réalisé pour la fin de l'année et les premières demandes de subventions déposées simultanément.

Mais rassurez vous, il n'y a pas que le bourg dans l'esprit de vos élus. Notre objectif étant que d'ici la fin de cette mandature chaque hameau, village, association aient pu bénéficier de nos actions.

Début 2016, un nouveau recensement aura lieu sur la commune, j'espère que les résultats du dernier seront confortés. D'où l'importance de l'accueil de nouvelles populations. Ces dernières années, de très nombreuses maisons anciennes ont été ou sont en cours de rénovation, le village d'Aurières compte 5 habitations neuves et plusieurs terrains privés avec Certificat d'Urbanisme sont désormais disponibles sur la commune. Ecoles, commerces, proximité de bassins d'emploi, foncier raisonnable, milieu associatif riche sont d'autant d'arguments majeurs pour l'installation de nouveaux habitants par ailleurs critère essentiel à la survie de nos communes rurales. D'où l'intérêt particulier que nous porterons à tout projet d'installation.

Mais nos préoccupations ne s'arrêtent pas là : en effet nous sommes en train de vivre un bouleversement sans précédent en matière d'organisation territoriale. Après la refonte des cantons, une loi relative aux métropoles, une loi sur la fusion des régions et enfin la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les élus de proximité, et c'est mon cas, ont parfois du mal à digérer d'un coup tous ces plats de résistance.

Toujours est il qu'à notre échelle le changement inévitable qui se profile à l'horizon 2017 est celui de la fusion de 4 communautés de communes : Pays de Maurs, Pays de Montsalvy, Cère et Rance (St Mamet), Entre 2 Lacs (Laroquebrou). Cette fusion verrait la création d'un territoire à l'identité châtaigneraie de plus de 20 000 habitants (le seuil requis par la loi étant de 15 000), le choix des élus ayant été de positionner un périmètre avant de se le voir imposer. En effet en avril 2016 les périmètres des futures communautés de communes seront arrêtés d'une manière ou d'une autre par le Préfet. PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), compétence eau-assainissement, compétence voirie, refonte de la fiscalité, autant de sujets importants au menu des élus dans les semaines et les mois à venir.

C'est donc dans ce contexte en perpétuel mouvement que se déroule la vie de chacun d'entre vous avec des préoccupations souvent aux antipodes de ces changements administratifs et politiques. Santé, travail, cadre de vie telles sont soucis quotidiens et tout à fait légitimes.

Alors n'hésitez pas à répondre à l'invitation de nos associations qui se dévouent toujours autant pour vous proposer des moments de convivialité et vous changer les idées. N'hésitez pas à parcourir nos chemins pédestres et découvrir des lieux que l'on soupçonne même pas chez nous. N'hésitez pas à fouler les rues de notre village et découvrir son histoire de manière ludique grâce à Marie-Pierre et Pierre –Marie nos 2 personnages emblématiques dans leur maison et atelier respectifs.

Nous avons la chance d'avoir un village vivant, à nous de faire en sorte que cela dure.

Dans l'espoir de vous rencontrer prochainement, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, chers St Santinois en l'entier dévouement de votre conseil municipal.

Le Maire . J.L BROUSSAL

Le Conseil municipal



Debout de gauche à droite : Joël TERRIER, Monique SANCHEZ, Philippe VIGNAL, Audrey SIBOT, Claude TEIL, Nicole REY, Jérôme HERCOUET
Assis de gauche à droite : Odile DEVEZ (3 ème Adjoint) J.Luc BROUSSAL (Maire) André CASTANIER (1er adjoint) Olivier MOLENAT (2ème adjoint)

DELEGUES ET COMMISSIONS

Communauté de Communes : Titulaire : BROUSSAL J.Luc - Suppléant : CASTANIER André

Syndicat des eaux St Santin- Montmurat : RUAT Henri et BROUSSAL J.Luc

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : TERRIER Joël , MOLENAT Olivier, TEIL Claude
Suppléants : HERCOUET Jérôme, REY Nicole, VIGNAL Philippe

Syndicat électrification : BROUSSAL Jean Luc et CASTANIER André

Centre communal d'actions sociales : REY Nicole, SANCHEZ Monique, DEVEZ Odile
Membres nommés par le maire : BROUSSAL Nadine. LACIPIERE Thierry. LAGANE Annie

Commissions diverses :

Urbanisme -Agriculture : MOLENAT. HERCOUET . TEIL

Personnes âgées- Accueil familial : REY .DEVEZ.SANCHEZ

Ecole: SIBOT.MOLENAT. TERRIER

Association Valorisation Patrimoine : CASTANIER. VIGNAL

Associations : TERRIER.SIBOT.VIGNAL

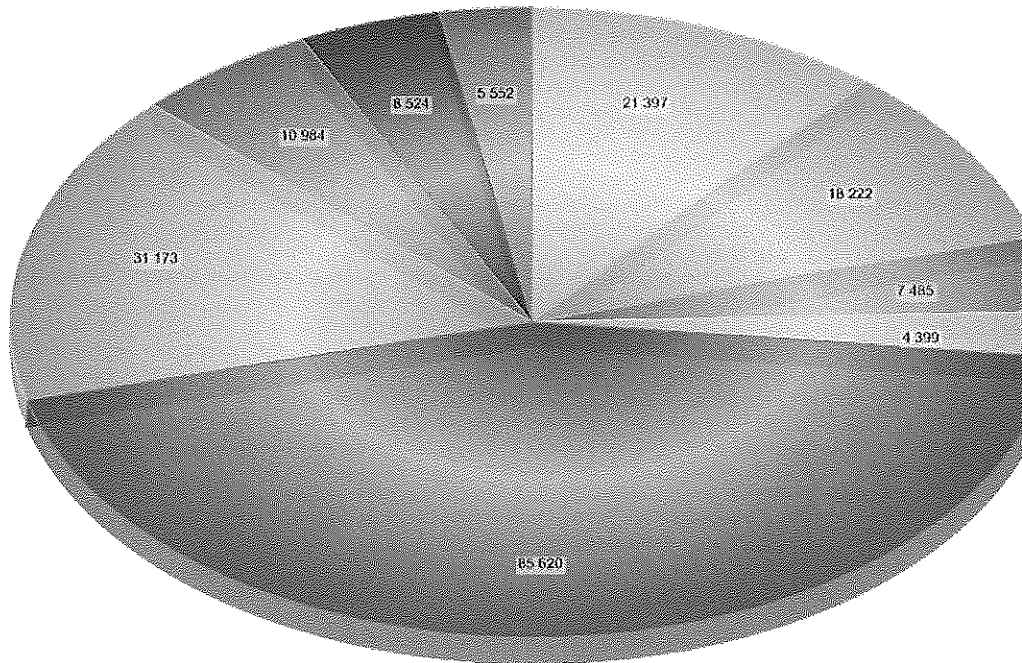
*Voirie :*TERRIER.MOLENAT. TEIL

Tourisme environnement : CASTANIER.HERCOUET.MOLENAT.SANCHEZ.TEIL

Relations Cantal -Aveyron : SANCHEZ. MOLENAT.CASTANIER

Compte administratif 2014

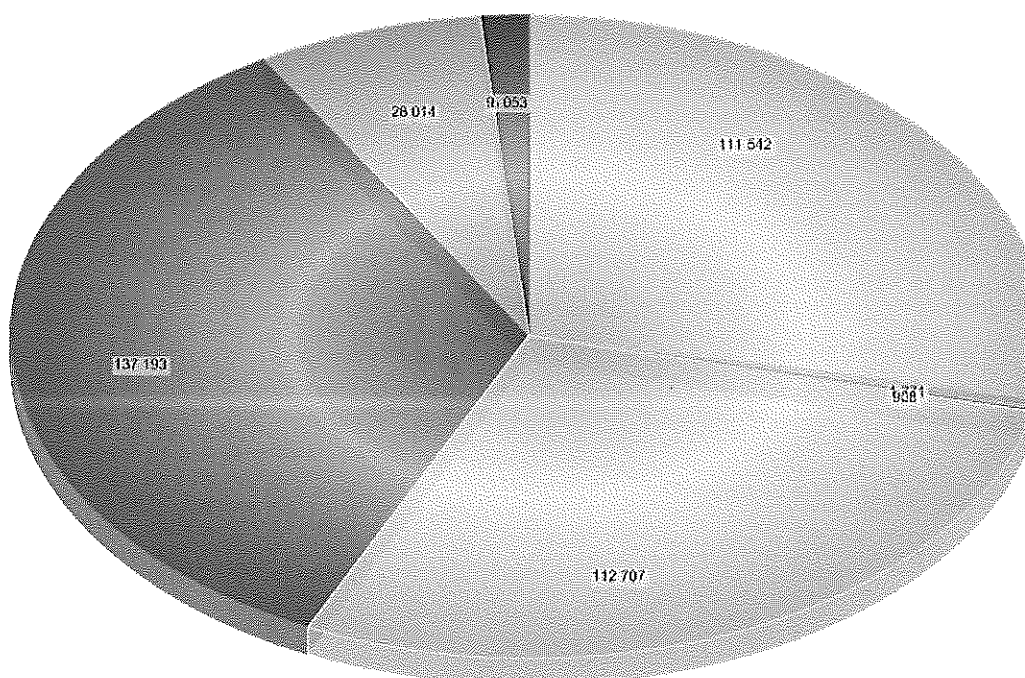
Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement Réalisé (du 10/01/2014 au 22/01/2015)



Achats fournitures	21397 €
Services extérieurs	18222 €
Autres services extérieurs	7485 €
Impôts	4399 €
Charges de personnel	85620 €
Autres charges de gestion courante	31173 €
Charges financières	10984 €
Amortissement	8524 €
Atténuations de produits	3301 €

Dépenses réelles totales : 193 360 €

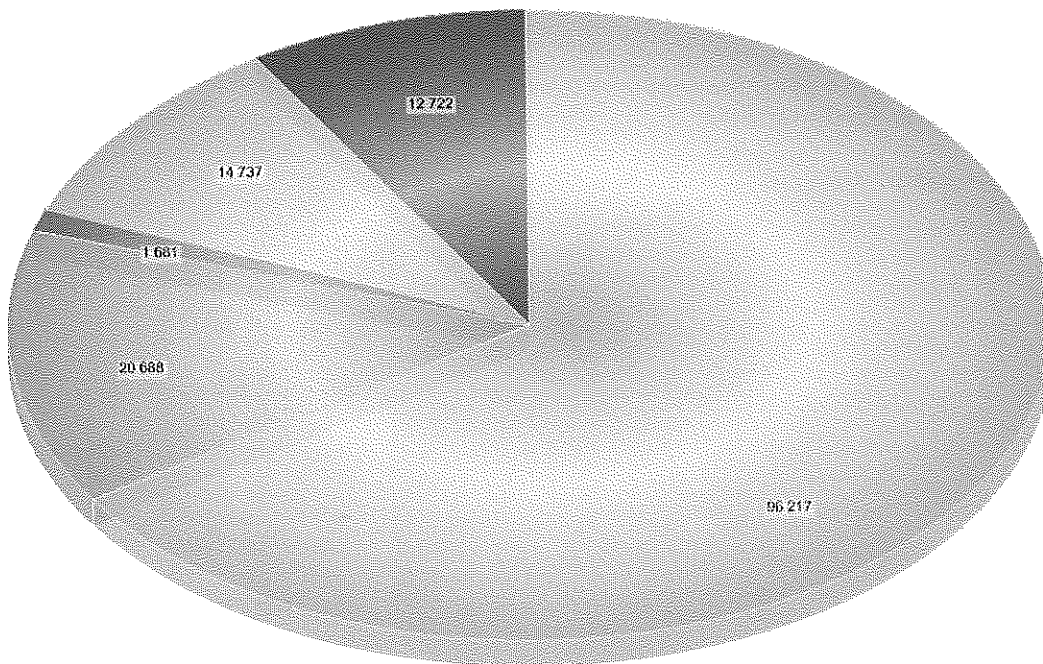
Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Réalisé (du 10/01/2014 au 31/01/2015)



Excédent de fonctionnement	111 542 €
Remboursement rémunération	1 771 €
Produits services, domaine et ventes	908 €
Impôts et taxes	112 707 €
Dotations et participations	137 193 €
Autres produits de gestion courante	28 014 €
Produit financier	9 €
Produits exceptionnels	60 530 €

Recettes totales dont excédent n -1 : 398 200 €

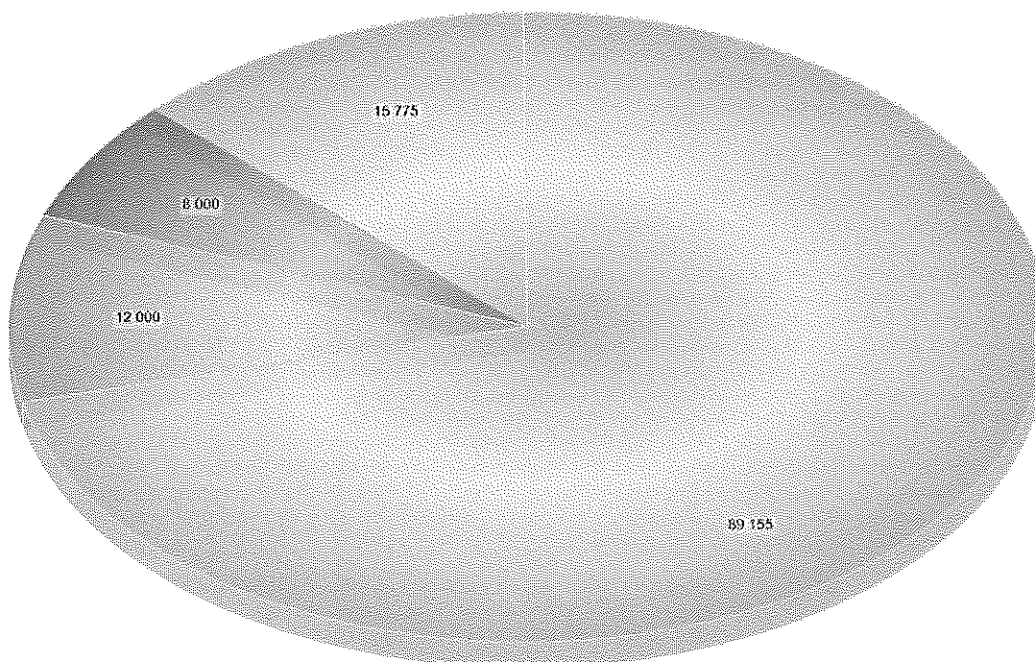
Disponible/Réalisé - Dépenses d'Investissement Réalisé
 (du 01/01/2014 au 14/01/2015)



- Opérations financières (solde exécution reporté + annuité emprunt) (96217 €)
- Voirie (20688 €)
- Acquisition matériel (1681 €)
- Bâtiments communaux (14737 €)
- Natura 2000 (12722 €)

Dépenses totales dont déficit n-1 : 146 047 €

Disponible/Réalisé - Recettes d'Investissement Réalisé
 (du 01/01/2014 au 13/01/2015)



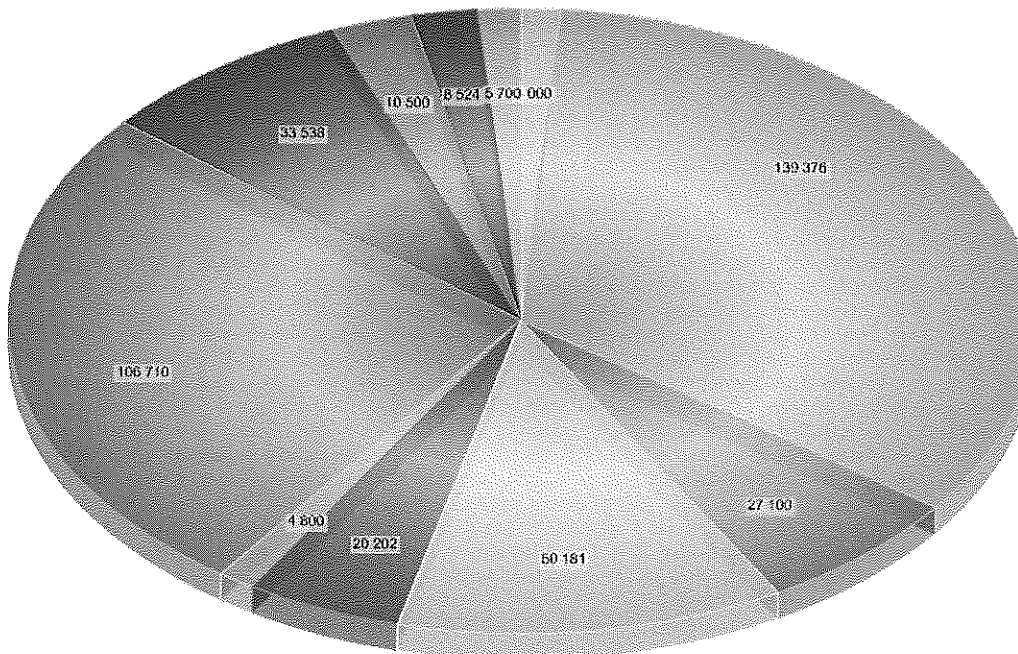
- Opérations financières (FCTVA+ Excédent fonctionnement capitalisé + amortissements (89155 €)
- Voirie (12000 €)
- Bâtiments communaux (8000 €)
- Natura 2000 (15775 €)

Recettes totales : 124 930 €

Budget primitif 2015

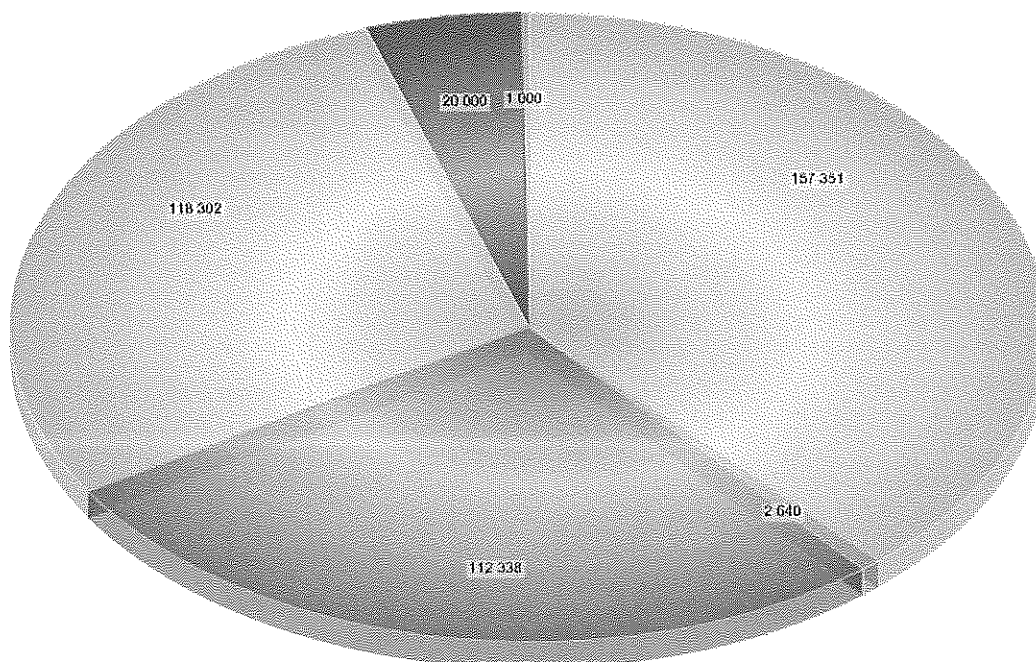
Fonctionnement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 411 631.00 €

Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement Prévu
(du 08/01/2015 au 16/04/2015)



Dépenses imprévues (5000€)
Virement à la section d'investissement (139376 €)
Achats divers (27100 €)
Services extérieurs (50181 €)
Autres services extérieurs (20202 €)
Impôts et taxes (4800 €)
Charges personnel (106710 €)
Autres charges de gestion courante (33538 €)
Charges financières (10500€)
Amortissement (8524 €)
Atténuation de produits : (5700 €)

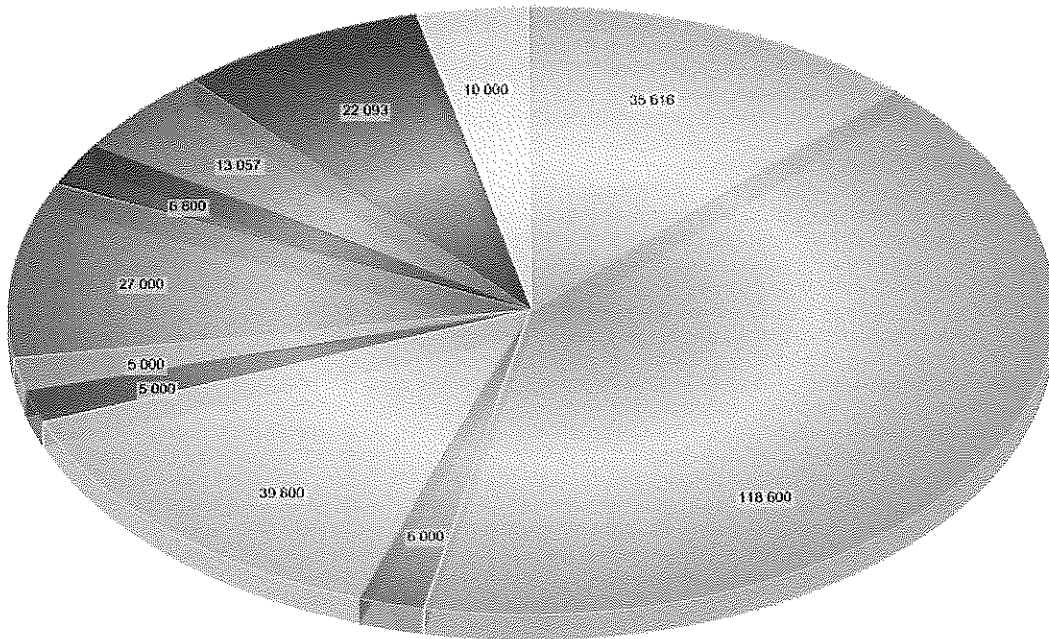
Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Prévu
(du 08/01/2015 au 16/04/2015)



Résultat reporté (157351 €)
Produits services domaines ventes (2640 €)
Impôts et taxes (112338 €)
Dotations participations (118302 €)
Autres produits de gestion courante (20000 €)
Produits exceptionnels (1000 €)

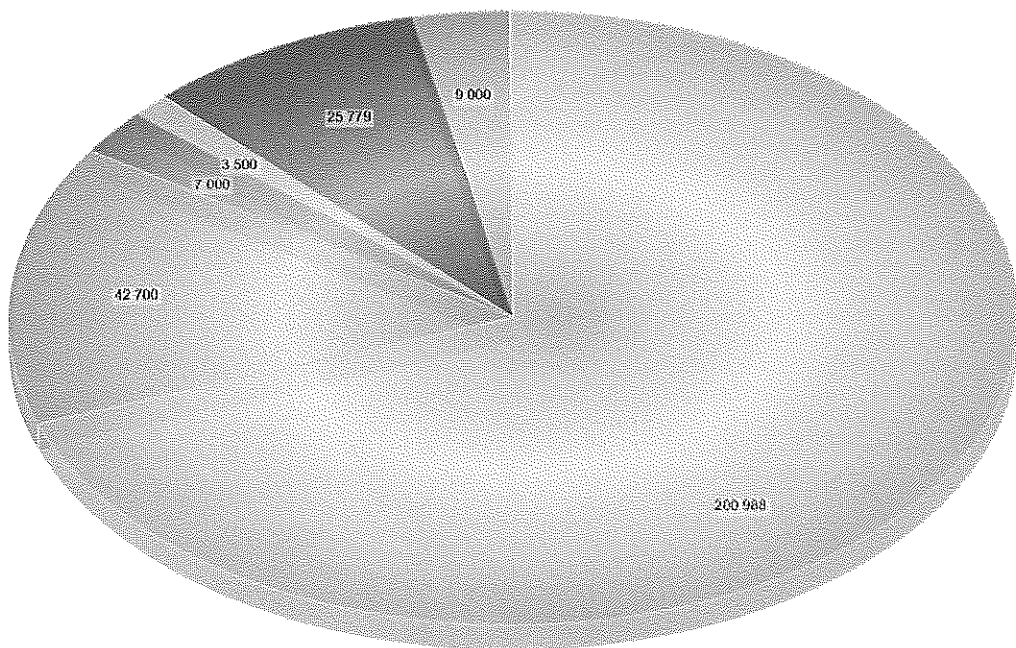
Investissement : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 288 967.00 €

Disponible/Réalisé - Dépenses d'Investissement Prévu
(du 08/01/2015 au 17/04/2015)



- Solde exécution reporté + emprunt (35616€)
- Voirie (118600 €)
- Acquisition matériel (6000€)
- Eclairage public (39800€)
- Bâtiments communaux (5000€)
- Cimetière (5000€)
- Complexe le Bourg (27000€)
- Carrefour Martinie (6800 €)
- Natura 2000 (13057 €)
- Acquisition immobilière (22093 €)

Disponible/Réalisé - Recettes d'Investissement Prévu
(du 08/01/2015 au 17/04/2015)



- Excédent fonctionnement + FCTVA+ amortissement (200988 €)
- Emprunt(42700 €)
- Voirie (7000€)
- Acquisition matériel (3500 €)
- Natura 2000 (25779€)
- Le Théron (9000€)

Infos pratiques

Mairie : tél :04 71 49 12 09

Mail : mairie.stsantindemaurs@wanadoo.fr

Horaires : Lundi,Mardi,Jeudi,Vendredi de 14h à 16h30

Maire : J.Luc BROUSSAL : 06 70 49 70 14

CASTANIER André (1er adjoint) : 047149 12 36

MOLENAT Olivier (2ème adjoint) : 06 81 29 33 41

DEVEZ Odile (3ème adjoint) : 06 75 96 57 39

Ecole : 04 71 49 12 60

Cantine : 04 71 49 16 99

Salle des fêtes : Réservation et renseignements auprès du secrétariat de mairie.

- Tarifs :
- * 50 € pour habitants de la commune + kw consommés (0.20€ le kw avec minimum de 5 €
 - * 100 € pour les personnes extérieures + kw consommés (0.20 € le kw avec minimum de 5 €)
 - * Caution : 150 €
 - * Pour les associations de la commune , seule l'électricité sera facturée
 - * Location chapiteau : 30 € pour les associations extérieures à la commune et les particuliers
Gratuit pour les associations de la commune

Afin de permettre une utilisation responsable et juste , pour chaque utilisateur, un nouveau règlement a été instauré avec signature d'un contrat et un état des lieux .

Tarifs autres : Débroussaillage : 55€ de l'heure

Curage fossés : 50 € de l'heure

Concession cimetièrre : 50 € le M² - Cases columbarium : 350€

Déchetterie de Laborie : Horaires d'ouverture :

Saison	Période	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver	Du 1er octobre Au 31 mai	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17	9h-12h 13h30-17h
Eté	Du 1er juin au 30 septembre	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	9h-12h 13h30-17h

Accès sur présentation d'un justificatif de domicile ou courrier envoyé par la communauté de commune

INFOS COMMUNALE

Remise d'un drapeau aux anciens combattants :

A l'occasion du 100ème anniversaire de la 1ère guerre mondiale, une cérémonie a réuni les 2 municipalités le 11 novembre 2014 . Ce fut l'occasion de remettre un drapeau aux anciens combattants afin de remplacer celui qui datait d'après la seconde guerre mondiale.

A ce jour, la commune compte un seul combattant de 39-45 (Roger Boutaric) et 12 anciens d'Algérie



Aménagements divers :

La réfection du mur situé face à la salle des fêtes, l'aménagement du carrefour de la Martinie (enrobé), pose d'une pompe à eau manuelle sur l'emplacement d'une ancienne fontaine , les prémices d'un futur chantier attendant



Sens interdit Rue de la Garenne :

Comme l'indique le panneau , seuls les riverains peuvent emprunter la rue dans ce sens ,

qu'on se le dise

Temps d'Activités Périscolaires : TAP

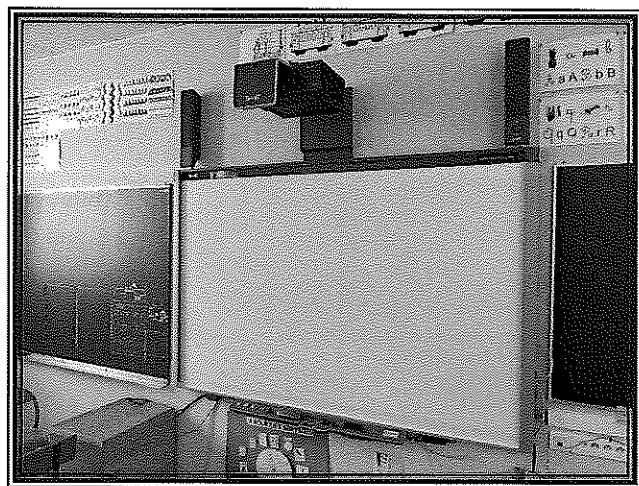
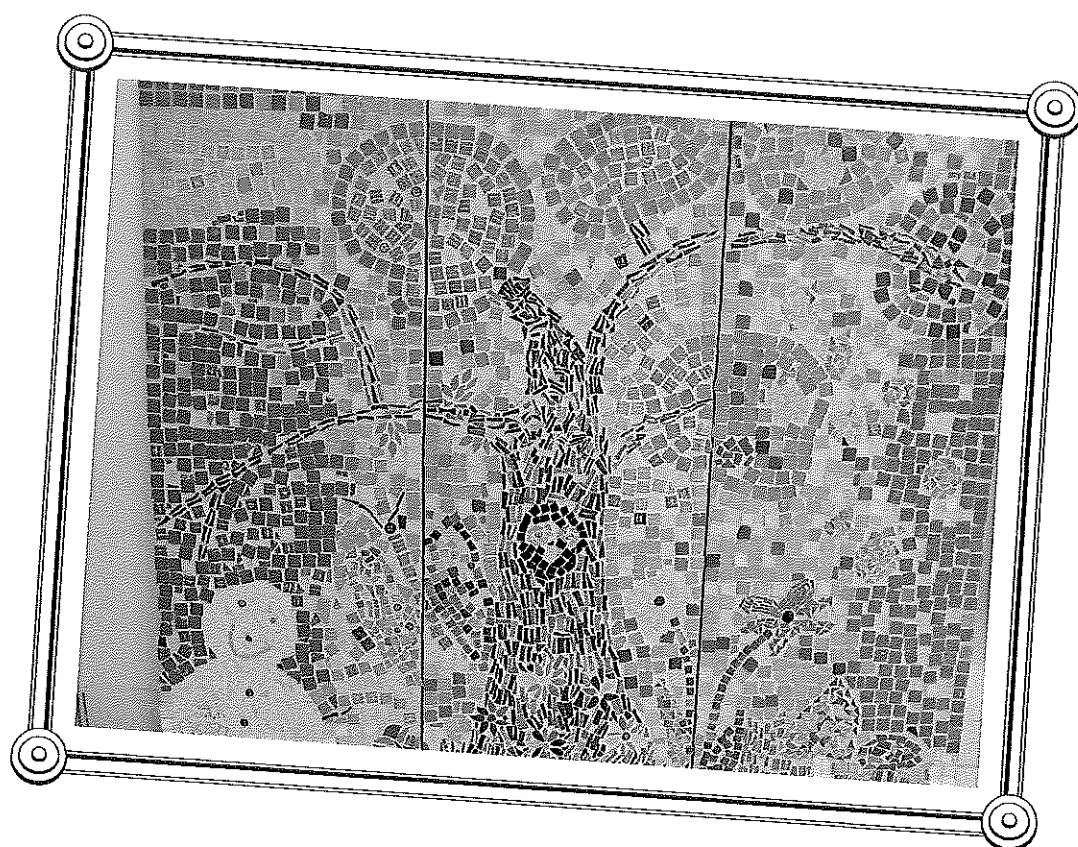
La réforme des rythmes scolaires mise en place par le gouvernement à la rentrée 2014/2015 s'est traduite d'une part avec le mercredi matin travaillé mais aussi par l'obligation pour les communes d'organiser des activités périscolaires . Ces dernières ont lieu les lundi et jeudi de 15h40 à 16h10 et les mardi et vendredi de 15h10 à 16h10.

Intervenants professionnels (Association La Mazarotte (céramique), Atelier d'Art le Séchoir (poterie), Association BIG BANG (nature, préhistoire), Association les sources bavardes (expression corporelle ,personnels communaux, bénévoles (Mr et Mme DEDIEU) se sont succédés toute l'année afin d'assurer ces activités sous la responsabilité de la commune.

Ces activités sont gratuites pour tous les enfants mais ont un coût total de 6300 € pour l'année scolaire 2014/2015 à la charge de la commune .

Exemple de réalisation effectuée :

Atelier céramique
Association La Mazarotte



D'autre part, nos deux classes ont été équipées de tableaux numériques ainsi que d'ordinateurs portables

Effectifs à l'école de Saint-Santin pour l'année 2014-2015.

6 enfants en moyenne section de maternelle
8 enfants en grande section de maternelle
5 enfants en CP
11 enfants en CE1



Ces enfants étant répartis dans 2 classes.

1 classe de MS – GS à 14 élèves
1 classe de CP – CE1 à 16 élèves

Voici les activités proposées aux enfants durant l'année scolaire.

En septembre, les enfants ont collecté et trié les déchets dans les rues du village afin de les sensibiliser à la protection de l'environnement.

En novembre, nous sommes allés à la découverte de la nouvelle Médiathèque de Decazeville.

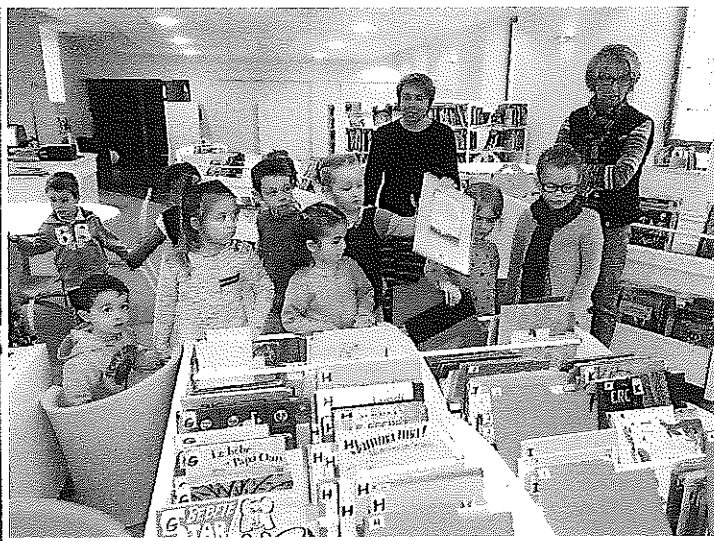
Les MS-GS sont allés voir 2 spectacles : un à Mours « Les vers qui voulaient devenir luisants » proposé par la Communauté de Communes, l'autre à Decazeville « L'écureuil et la première neige ».

Les 2 classes ont participé à 3 rencontres sportives cantonales.

Lors de la fête des écoles du RPI organisé à Saint-santin, les enfants ont présenté un petit spectacle de chant et d'acroport.

En mai, nous assisterons à la transhumance des moutons à Montmurat.

En juin, le CPIE viendra nous faire une animation sur les insectes et nous ferons notre sortie de fin d'année.



MAISONS D'ACCUEIL DU THERON

Comme nous vous l'avions précisé dans le dernier bulletin, Mme TERRISSE Yolande veille toujours à la bonne marche de la première maison d'accueil et cela depuis le 1er septembre 2009. A la réouverture de l'établissement, J.Pierre Viargues est revenu après un séjour au Rouget, puis sont arrivés Mr Altasserre Albert de Montmurat, Mr Bergon (décédé en mai 2014) et Mr Marot, originaire de Gorses. Ce dernier ayant souhaité partir en mai 2015, il a été remplacé par Mme Gilberte Lacombe de Latapie.

Nous avons eu la satisfaction de pouvoir ouvrir la seconde maison d'accueil familial grâce à l'arrivée de Mme et Mr RAKOTONDRAFARA. Pour exercer son métier à St SANTIN DE MAURS, Berthine a quitté Paris. A son arrivée, elle a accueilli Mr Goubert, ensuite est venu Mr Rat, Mr Montussac pour un mois en temporaire, Mme Destruel Juliette (décédée le 22 novembre 2014), pour 2 mois Mme Henry et Mme Plantecoste depuis juin 2015.

La mairie reste présente dans l'aide administrative et dans l'accueil des familles des résidents et des résidents eux mêmes.

Pour améliorer le quotidien de nos aînés, l'association « les maisons de nos aînés » a été créée le 25 novembre 2014 avec comme présidente Mme Ruat, comme secrétaire Mme Dedieu et enfin comme trésorière Mme Sanchez. Elle aura pour but principal d'organiser des animations auprès des accueillis. Le conseil a alloué une subvention annuelle de 500 € à cette association.

Nous remercions les familles d'accueil pour leurs professionnalismes et leurs dévouements



TOUS SOLIDAIRES

Le 11 janvier 2015 le village de St Santin s'est réuni en hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo et du magasin Hyper Casher . Grâce à l'initiative de l'association du patrimoine ainsi que des 2 municipalités nos nombreux citoyens de nos petits villages ont également démontré leurs attachements à la liberté , à la démocratie , aux valeurs de notre république.
Merci à eux



Lettre d'information du site Natura 2000

"Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs"

N°1, été 2014

Edito

Suite à la « directive habitats » adoptée par la Commission Européenne le 21.05.1992, chaque état s'engageait à identifier une liste de sites remarquables susceptibles d'être intégrés dans le réseau dit « Natura 2000 ».

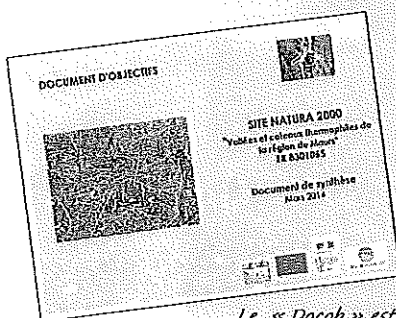
Dix sept sites furent identifiés dans le Cantal dont un sur nos communes de St Santin de Meurs et de Montmurat. Composé de 6 entités, des buttes tertiaires argilo-calcaires, le site paraissait très intéressant pour son cortège d'orchidées unique en Auvergne.

Après concertation entre les services de l'Etat et les élus (1998), le site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs » vit définitivement le jour. Pour l'essentiel, il s'agissait surtout de veiller à la poursuite des modes de gestion des terrains concernés qui avaient permis jusqu'alors la préservation de ces milieux.

Monsieur Jean-Luc Broussal,
Maire de St Santin de Meurs,
Président du comité de pilotage du site



La réactualisation du « Docob » en 2013



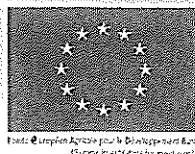
Le « Docob » est un document de référence pour les acteurs concernés par la vie du site, il définit les mesures à mettre en œuvre. C'est à la fois un document de diagnostic et d'orientation pour une gestion concertée des sites Natura 2000.

Le premier Document d'Objectif ou « Docob » du site, approuvé par Arrêté préfectoral le 26 juin 2000, a dû être actualisé en 2013, pour répondre à plusieurs exigences:

- Actualiser la cartographie des Habitats Naturels et le diagnostic écologique.
- Introduire la Charte Natura 2000 et le Contrat Natura 2000.
- Proposer des limites du site plus adaptées à la connaissance du milieu.

- Faire le bilan des actions réalisées depuis 2000.
- Actualiser les fiches - actions selon les évolutions constatées et perspectives pour le site.

Ce document, élaboré dans la concertation, s'appuie sur la validation du comité de pilotage (COPIL) composé de représentants des collectivités territoriales, des propriétaires et des catégories socioprofessionnelles. Il est consultable en mairie, et sur Internet: <http://www.cantal.gouv.fr>



Mairie
de
Montmurat



Des milieux naturels remarquables abritant des espèces de lieux calcaires, ensoleillés et secs ou méridionaux

3 grands types de milieux recouvrent le site:

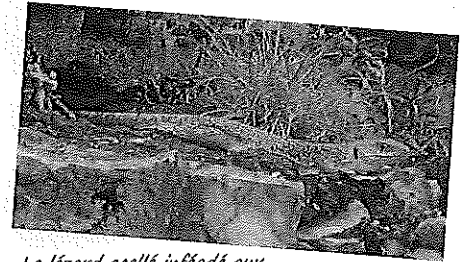
- **Prairies ou pelouses naturelles ou semi naturelles, riches en espèces patrimoniales dont des orchidées.**
- **Landes sèches à Genévrier, en mosaïque d'espaces dénudés, avec des orchidées.**
- **Forêts de hêtres et/ou de chênes, parfois riches en Orchidées et pouvant être thermophiles.**

Plus de 70 espèces patrimoniales sont pré-

sentes sur le site, dont 2 protections nationales et 21 protections régionales.

On compte 35 espèces d'Orchidées soit un quart de la flore française et plus de la moitié de la flore auvergnate en Orchidées ainsi rassemblés sur quelques hectares.

À noter, quelques animaux à tendance exotique pour le Cantal, comme l'impressionnant Lézard ocellé, dont c'est la seule station connue en Auvergne !

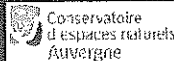


Le lézard ocellé inféodé aux milieux ensoleillés est le plus grand lézard d'Europe. Le mâle est massif et mesure entre 55 et 70 cm, d'un vert intense il possède des ocelles bleu vif sur les flancs. Espèce menacée, protégée, à ne surtout pas déranger ! ...

La restauration du Puech de Salvageau

Traditionnellement, cet espace en bien sectionnaire servait de pâturage ou de parcours à moutons. Des dernières décennies, les ovins ont laissé place à des bovins, et les parcelles les plus sèches apportant un fourrage maigre ont progressivement été abandonnées. Cela a induit un embroussaillage important du coteau menaçant les milieux et les espèces remarquables du site.

Les travaux ont commencé à l'automne 2013 et se termineront à l'automne 2014. Ils sont réalisés par l'équipe technique du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 entre l'Etat, les ayants droits du Puech et le CEN Auvergne qui l'a élaboré.



Le site a été aménagé en vue de la remise en pâturage avec des clôtures électriques fixes et mobiles, il a été divisé en 7 parcs de pâturage. Quatre éleveurs locaux vont y mettre du bétail chaque année.

Un suivi photo a été mis en place en 2013 par le CPIE, avec 15 points stratégiques choisis sur le site pour étudier son évolution. Un chantier de nettoyage bénévole en juin 2014 a permis d'éliminer des déchets potentiellement dangereux pour les animaux en pâturage et cachés jusqu'alors dans la broussaille.



En chiffres.....

- > Le Puech de Salvageau = 63 ha
- > dont 41 ha d'habitats d'intérêt communautaire
- > Débroussaillage manuel, coupe, broyage sur 13.5 ha
- > Montant total de l'action ≈ 87 000 €

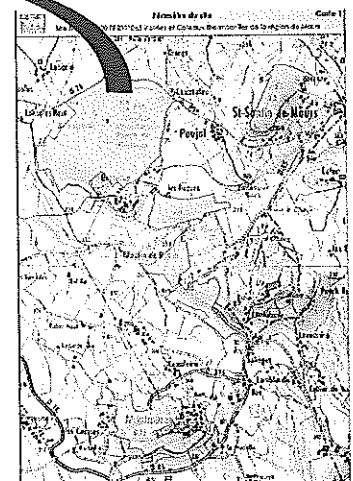
OBJECTIF : Eviter l'embroussaillage des pelouses à l'aide de travaux suivis de pâturage

HABITATS VISES :
-> pelouses sèches calcaires
-> pelouses sur rochers

ESPECES VISEES :
-> flore protégée (dont orchidées)



Des bosquets et corridors sont conservés pour la faune (lézard ocellé notamment), pas question de tout débroussailler « à blanc ».



Pour toute information :



CPIE de Haute Auvergne
(structure animatrice)

Château St Etienne
15 000 AURILLAC

Téléphone : 04 71 48 49 09

Messagerie : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr

UN PETIT MOT DE NOS ASSOCIATIONS

Association pour la Valorisation du Patrimoine des Communes de SAINT SANTIN

L'association vit sa cinquième d'année d'existence consacrée à la protection ainsi qu'à la promotion du patrimoine saint santinois sous les formes les plus diverses.

Ainsi en 2014 ont été organisés : le nettoyage du Puech Salvageau sous la conduite du CPIE de la Haute Auvergne (20 juin), un concert d'accordéon (14 juin), un concours des maisons fleuries à l'occasion de la fête de Saint Santin (13 juillet), une exposition de peinture (août- septembre), une soirée consacrée au patrimoine : chants et danses traditionnels (26 septembre), un concert de chants de Noël (13 décembre). En outre une plaquette commémorative a été remise à André DELBOS, notre sonneur de cloches, le dimanche de Pâques en présence de très nombreux saint santinois.

Par ailleurs, notre association a été co-organisatrice d'une étape du « Tour du Cantal Pédestre » qui s'arrêtait à Saint Santin. Elle a également fait procéder, grâce à l'aide des services techniques de la mairie, à la protection d'un sarcophage (13-14ème siècle situé à coté du site dit « Pierre-Marie »), réalisée par Michel PONS. Enfin, avec d'autres associations (comité des fêtes entre autres) elle a participé, sous la conduite des deux municipalités, à l'organisation du premier Marché de Noël.

En 2015 sont envisagés : une journée de l'orchidée fixée au 23 Mai 2015), un concert de musique, un concours des maisons fleuries, une journée du patrimoine, un concert de Noël.....

Je souhaite terminer ce propos en remerciant la municipalité de SAINT SANTIN de MAURS pour son aide et soutien constants, les adhérents pour leur fidélité, les membres du conseil d'administration, pour leur implication permanente au sein de l'Association. Enfin, des remerciements particuliers sont à adresser à Colette GAHERI qui, en tant que Vice- présidente, s'est investie au sein de l'Association avec beaucoup d'abnégation et d'efficacité tout au long de ces cinq années.

Le Président.- J.DEDIEU



SUD CANTAL FOOT

La saison se termine

Tandis que notre Assemblée Générale arrive à grands pas et que les premiers bilans vont être tirés, voici quelques mots sur notre nouveau club.

La première impression que j'en retire est de taille . En effet , avec Sud Cantal Foot nous sommes passés d'un club de village à un club cantonal. Cette fusion , que certains n'ont pas suivi (et c'est leur droit) était nécessaire et inévitable car elle représente le dernier barreau de l'échelle qui doit permettre à notre sport favori de continuer dans le temps . Certes , tout n'est pas encore parfait et certaines améliorations devront être apportées,mais nous avons entre nos mains tous les ingrédients nécessaires pour réussir. A nous de bien nous structurer, de bien se répartir le travail, de s'organiser pour que le bébé grandisse bien.

Les points positifs que je retiens sont très importants. Tout d'abord, nous avons notre propre école de foot (plus de 120 jeunes) sur laquelle nous avons axé notre priorité pour former nos jeunes.

Nous avons relancer le foot féminin et les équipes seniors ont réalisé une bonne saison. Nous avons ensuite maintenu toutes les activités extra-sportives car il est très important de continuer à participer à l'animation de nos villages (concours de belote, calendriers, concert fête St Constant, choucroute à Maurs, tournoi et aligot saucisse à St Santin , etc....)

Gérer une association , attirer de nouveaux bénévoles, intéresser les jeunes et les garder parmi nous , devient de plus en plus compliqué. C'est donc un travail de longue haleine qui nous attends et de ce travail dépend aussi la réussite de notre nouveau club.

A bientôt

Le co-président

Patrick FONTANEL



Club de l'Amitié

Le Club compte à ce jour 140 adhérents. Cette constante augmentation est dûe certainement à la variété des activités proposées mais aussi à la convivialité et à l'amitié qui y règnent.

En 2014, comme prévu, les repas dansants ont été très appréciés, en particulier celui du 2 Mars (voir photo). Quant aux voyages ils ont été très réussis: en Italie (La Toscane) et dans le Val de Loire, 2 sorties: les gorges du Tarn et Najac, St Antonin Nobleval et le "Petit Paris".
L'année 2015 s'annonce aussi animée: 24 Janvier l'Assemblée générale au cours de laquelle sera présenté le programme: les repas habituels (stockfish-repas du chevreuil -repas des 2 St Santin-sortie à l'Auberge de la Diège et repas de Noël). Il est prévu 2 beaux voyages : du 26 Avril au 3 Mai un tour d' Espagne (Valence, Elche, l'Andalousie, Madrid) et en Octobre dans le Bordelais. Sorties à la journée le 26 Juin et le 1er Septembre. Bien sûr la marche du lundi et les belotes du mercredi sont maintenues ainsi que les belotes inter-clubs.

Activités ouvertes à tous :

19 Avril -Thé dansant , 14 Juin-Repas dansant les deux animés par Yannick Leybros
10 Juillet concours de belote - 8 Novembre grand Quine .

Bonne et heureuse Année 2015!

Anniversaires au club de l'Amitié

1er Mars



Le club de l'Amitié a organisé une journée de convivialité et de détente à l'intention des adhérents ayant 70, 80 ou 90 ans dans l'année. Ils se sont retrouvés au restaurant le Théron pour déguster un repas avec au menu le civet de chevreuil offert par

les chasseurs de Saint-Santin. Au dessert, dans une ambiance chaleureuse, après la remise de cadeaux-souvenirs à chacun des classards, tous les convives ont levé le verre à leur bonne santé et à la joie de passer de tels moments ensemble. ☐

Une pensée émue pour Juliette Destruel qui était parmi nous ce 1er Mars pour fêter ses 90 ans et qui est décédée le 22 Novembre. Juliette était au club depuis sa création le 28 Janvier 1978. Souvenir! Souvenir!

Club de l'Amitié: voyages 2014

La Toscane

Le club des aînés de Boisset associé à celui de Saint-Constant et Saint-Santin-de-Maurs sont partis en Italie. Les 52 participants ont été très ravis de découvrir ce paysage. À l'aller passage sur le pont de Millau, repos à Nice, les carrières de carrare (marbre). Visite des cinq terres en bateau, la célèbre ville de Florence riche en histoire, l'île d'Elbe et la tour penchée de Pise. Au retour, passage à Nice et visite des Baux de Provence



Les aînés ont découvert le patrimoine italien, comme la tour de Pise.



Aveyron et Lozère

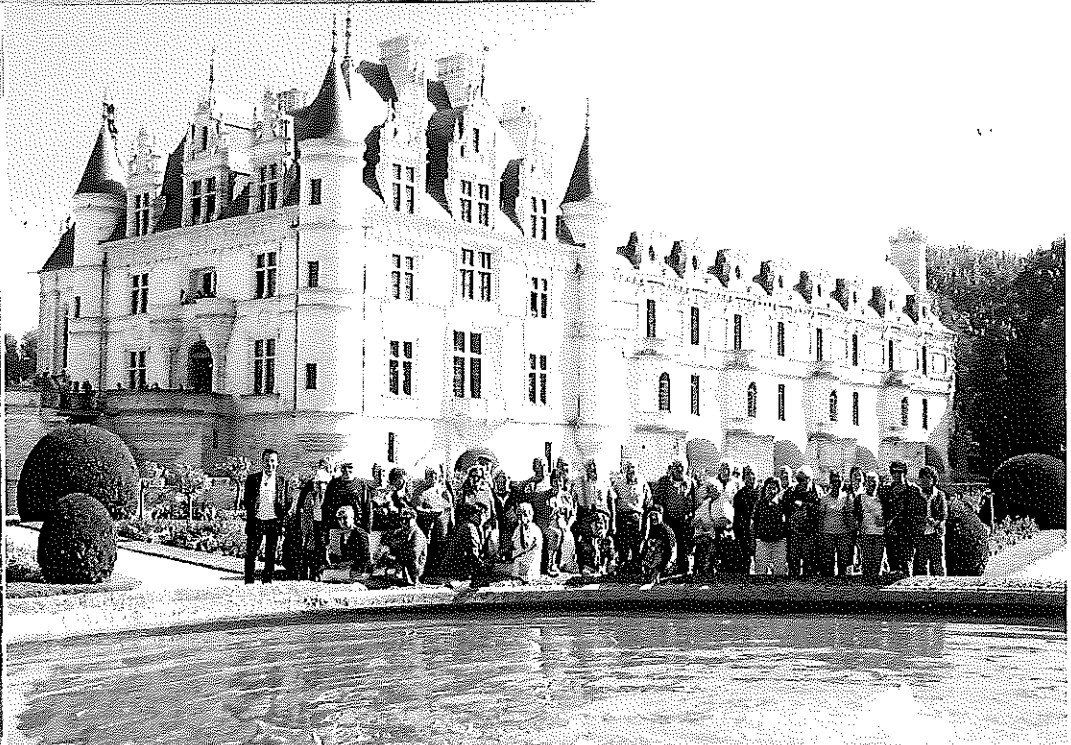
Mardi 24 Juin, belle journée dans les gorges de la Jonte, la grotte rose de Dargilan, repas à Meyrueis, les gorges du Tarn et Ste ENIMIE

Val de Loire

Le club a organisé du 29 septembre au 3 octobre un très beau voyage dans le Val de Loire. Hébergés dans le domaine de Seillac, ils ont pu admirer le vieux Blois en calèche, le village de Lavardin, les grottes troglodytiques de Troo et bien sûr les magnifiques châteaux de Chambord, Chenonceau et Villandry.

Dégustation de l'AOC Touraine Mesland dans une cave à Onzain, découverte des caves champignonnières de Villiers-sur-Loire et croisière sur le Cher.

Au château de Chenonceau



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a pour vocation d'animer le village et nous essayons de notre mieux, avec nos moyens, notre énergie, le don de notre temps, d'y parvenir autant soi peu.

L'année 2014, avec ses nouvelles règlementations, nous a amené à changer le programme de nos manifestations. En effet, le bal de novembre a été remplacé par une soirée tapas, avec orchestre. Cependant nous n'oublions pas les jeunes et nous continuerons à organiser des bals, car pour la sauvegarde de nos villages, nous avons besoin de toutes les générations.

La gratounade de mars et les moules-frites de mai, semblent vous convenir; nous les perpétuerons.

Pour les mois d'avril et novembre, les 2 animations n'ont pas eu le succès attendu, sûrement du fait d'une multitude de choix d'activités, aux alentours. Nous devons revoir le calendrier!

Le fil conducteur de la fête, était comme il y a deux ans, le cheval, avec la randonnée le dimanche matin, et le spectacle l'après-midi, présenté par la troupe du Ranch du Barrez. Nous avons apprécié son professionnalisme, puisqu'elle a été jusqu'au bout de sa représentation, malgré la pluie.

Nous avons égayé Saint Santin, pour les fêtes de fin d'année, avec les illuminations et la crèche.

Les sorties de l'année ont été multiples et variées. Nous avons commencé en mars par une promenade en raquettes à Thiézac; un repas au bowling à Aurillac; un weekend découverte en mai, à Nîmes et ses environs, pour finir en Camargue et la saison se terminera par une soirée en discothèque.

Il y en a donc pour tous les goûts et nous vous rappelons que vous pouvez participer à ces sorties, vous serez les bienvenus.

Voici le calendrier 2015, défini à l'assemblée générale du 5 septembre :

21 mars : gratounade animée

6 avril : chasse à l'oeuf

25 avril : bal disco

30 mai : moules-frites animé

10, 11 et 12 juillet : fête votive

17 octobre : soirée tapas

Nous vous remercions vivement de votre implication, de votre générosité et nous vous invitons à nous rejoindre.



**Voyage en Camargue
Mai 2014**



**Sortie « raquettes »
au Lioran**

SOCIETE DE CHASSE

Pour la saison 2014/2015, l'ACCA s'est vu attribuer 12 chevreuils dans le cadre du plan de chasse. Malgré la présence de nombreux sangliers, 2 seulement ont été abattus.

Le petit gibier, quant à lui, se fait de plus en plus rare : lièvres, lapins, faisans font les frais d'une prédation sans précédent. A ce titre plus de 30 renards ont été abattus par nos chasseurs sur la saison ou au cours de battues organisées tous les samedis.

Le repas organisé à l'attention des habitants de la commune à la salle des fêtes, a réuni plus de 70 convives.

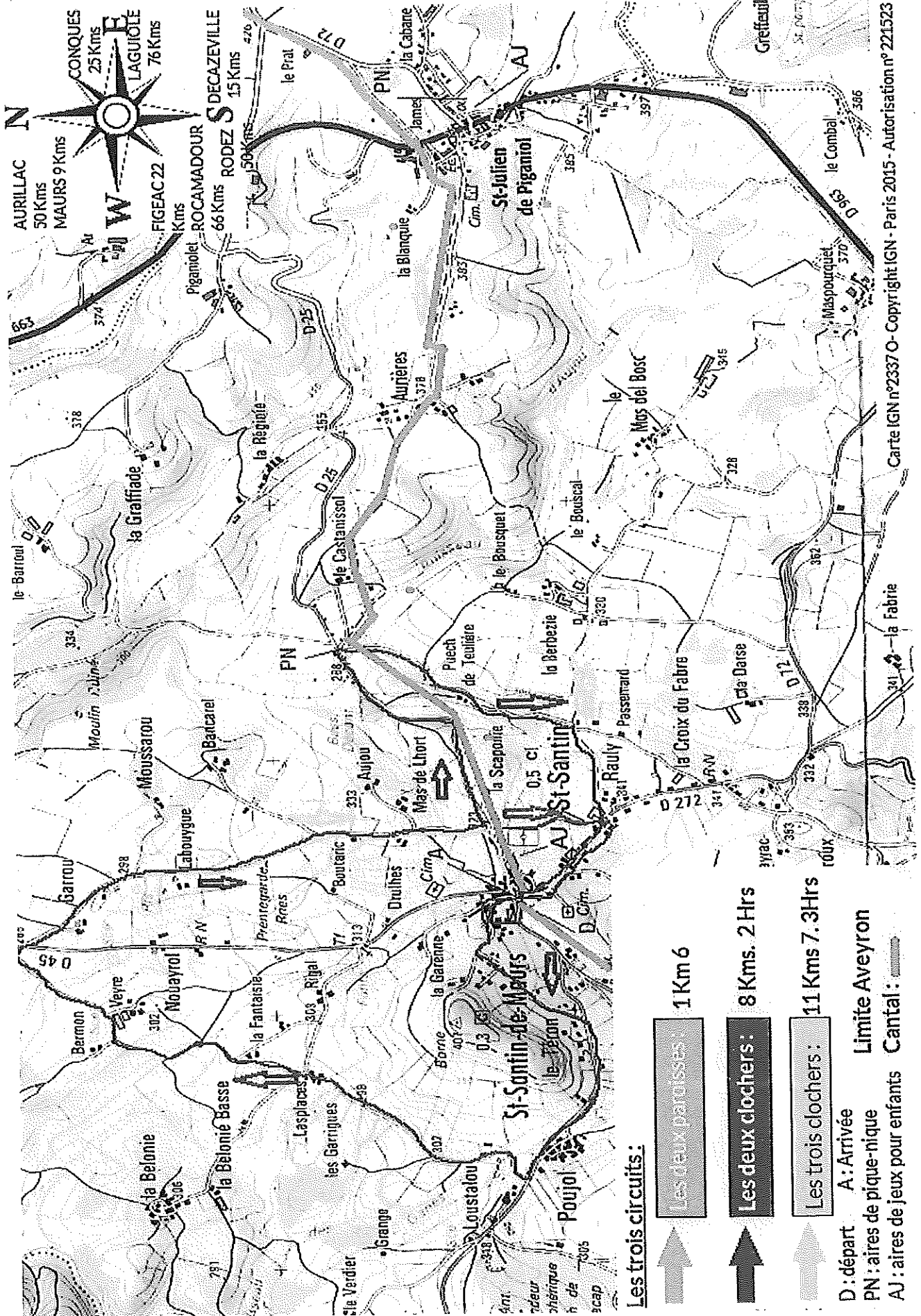
Nos chasseurs, au nombre de 29 (nombre de cartes vendues) disposent désormais du mobil-home situé près des vestiaires du stade. Ce dernier, après avoir été relooké, leur assure un pied à terre convivial avant et après les battues. Le dépeçage du grand gibier se fait également sur place et dans de meilleures conditions.



Petit moment bien apprécié par tous !

Nouveaux sentiers pédestres inaugurés et balisés en collaboration avec St Santin Aveyron.

Merci à Mr Alain BOUTARIC pour sa collaboration



Carte IGN n°2337 O - Copyright IGN - Paris 2015 - Autorisation n° 221523

ETAT CIVIL 2013– 2014

Naissances :

- * BOISSIE Mélinda (11 février 2013) de BOISSIE Florent et Marie-Claire MONSERAT -Aurières
- * CORDERO Mathéo (19 février 2013) de CORDERO Mickael et LOUPIAS Emilie-Le Bourg
- * MOLENAT Nolan (04 septembre 2013) de MOLENAT Olivier et Estelle DELARUE - Jammes
- * GRATACAP Nathan (30 septembre 2014) de GRATACAP Fabien et CARRIE Cécile - Le Tayrac

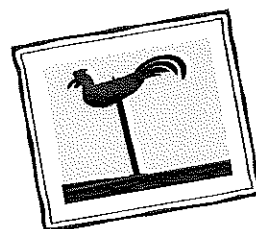
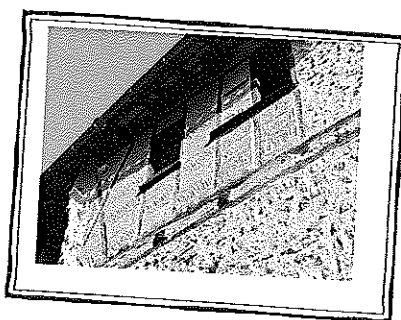
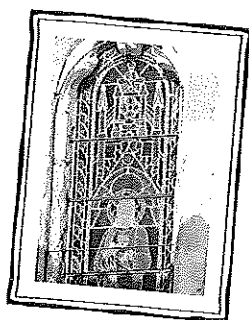
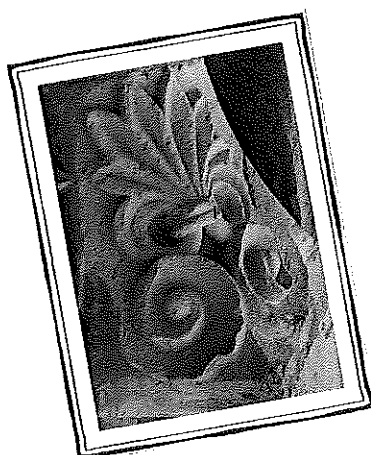
Mariages :

- * BRECHET Sébastien et NEVEU Véronique (11 mai 2013) petit fils de Mr et Mme BRECHET Maurice à Garrou
- * ASSIE Alexis et LATAPIE Sophie (28 juin 2014) Aurières
- * MOLENAT Olivier et Estelle DELARUE (16 Août 2014) Jammes
- * BRANDALAC J.Jacques et BROUSSAL Anne (16 Août 2014) Les Roques

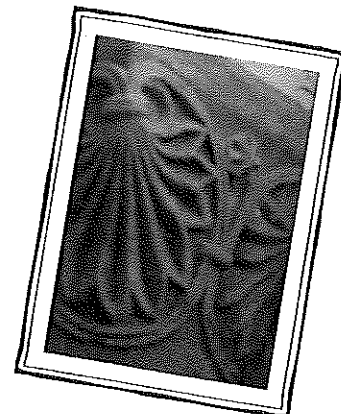
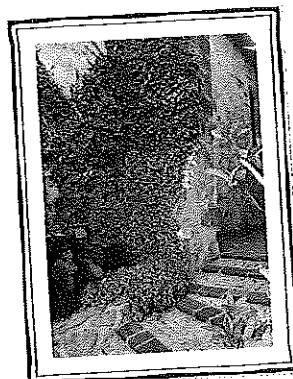
Décès :

- * RIGALDIE Fernande (27 janvier 2013) Le Théron
- * GLEYAL René (18 Août 2013) Le Barroul
- * NOBECOURT Odette Veuve RIGALDIE (21 octobre 2013) Drulhes
- * GOUTAL Marcelle Veuve IMBERT (13 novembre 2013) Nouayrols
- * LAISSALE Jeanne Veuve RIGALDIE (23 décembre 2013) Le Prat

- * BOURG Jeanine Veuve AYMAR (16 février 2014) Le Bourg
- * BERGON Robert (04 mai 2014) Jardin des Aînés
- * RIVES Juliette Vve DESTRUEL (22 novembre 2014) Poujols



Balade au
Cœur de
notre
village



IL Y A CENT ANS

NAISSANCES

nos de l'ordre	nos de Registre	Noms et prénoms	Dates
1	5	Aurières Eugène Roger	31 mai
2	8	Blat Marie Louise Eugénie Cécile	21 <u>8^{bre}</u>
3	11	Figeac Guillaume Louis	15 <u>9^{bre}</u>
4	1	Gratacap Jules Raymond	1 janvier
5	7	Imbert Fernand Pierre	31 juillet
6	6	Marières Fernand Alfred	16 juin
7	2	Piganiol marins	6 février
8	3	Piganiol Paul Joseph	6 février
9	4	Rigaldie Yvonne Adeline Albertine	27 avril
10	9	Rouquette Roger Sylvain Cécile	27 <u>8^{bre}</u>
11	10	Sors Aline Ernestine	2 <u>9^{bre}</u>

nos d'ordre	nos de Registre	Noms et prénoms	Dates
1	4	Arnal Jacques Charles Bertrand et Delarue Marie <small>Josephine Alice Marie</small>	27 <u>7^{bre}</u>
2	3	Alary Denis Henri et Figeac <small>marins</small> Christine	4 mai
3	2	Desplas Gabriel Gilbert et Fejt Henriette	24 janvier
4	1	Lafou Jean et Marie Bourg	20 février

MARIAGES

Fait et dressé à St Sautin de Mayens
le trente un décembre mil neuf cent
quatorze



Le Maire,
L'adjoint,
Buzes

DECES

10^h 1/2

Registre contenant quinze actes de
 décès, clos et arrêté le trente-un décembre
 mil neuf cent quatorze.



par Le Maire,
 L'adjoint,
 Buzes
 Table alphabétique des acts de décès

N ^o d'ordre	N ^o sur registre	Noms et prénoms	Dates
1	5	Angelerques Marie	18 février
2	11	Angelerques Jean	14 août
3	7	Aubrières Pierre Jean	25 mars
4	1	Belou Marguerite	3 février
5	12	Catuzier Antoine	25 7 ^{bre}
6	6	Delort Pierre	12 mars
7	10	Delarue Charles-Adonis-Alexandre	27 juillet
8	15	Denoits Marie-Mélanie	23 7 ^{bre}
9	8	Degoul Pierre Jean	17 avril
10	14	Cyrtacap Gabriel	21 9 ^{bre}
11	9	Lafon Antoine	18 juin
12	2	Miquel Jean-Baptiste	10 février
13	13	Mouminouy Guillaume	12 8 ^{bre}
14	3	Figaniol Marius	11 février
15	4	Figaniol Paul-Joseph	11 février



Fait et dressé à St-Genès-de-Mauris, le trente-un
 décembre mil neuf cent quatorze.

par Le Maire,
 L'adjoint,
 Buzes